

## Extrait du Registre des Délibérations

**Séance du 8 avril 2021**

**Nombre des Membres en exercice : 77**

**OBJET : 2021-02-01 FIN -(7.1) - ADOPTION DES COMPTES DE GESTION  
2020 DES BUDGETS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES  
TOULOISES**

**DATE DE CONVOCATION : 1<sup>ER</sup> AVRIL 2021**

**DATE DE PUBLICATION : 12 avril 2021**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la salle de l'Arsenal, avenue du Colonel Péchot à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<b><u>Etaient présents :</u></b>	<b>FONTAINE André, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André, PICARD Denis, BONNIN Pierre, LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc</b> (ayant la procuration de MARTIN-TRIFFANDIER Emilien), <b>PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, PREVOT Vincent</b> (ayant la suppléance de SEGAULT Jean-François), <b>CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent</b> (ayant la procuration de PLANCHAIS Viviane), <b>SILLAIRE Roger</b> (ayant la procuration de RADER Audrey-Helen), <b>MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAR Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane</b> (ayant la suppléance de ROSSO Michel), <b>ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, PERRETTE Laurent</b> (ayant la suppléance de CHENOT Bernard), <b>JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé</b> (ayant la procuration de MANSION François), <b>CHAPUY Jacques</b> (ayant la suppléance de DEPAILLAT Bernard), <b>HENNEBERT Philippe, MATTE Jean-François, COLIN Xavier, CHENOT Tony, HARMAND Alde, DICANDIA Chantal, ADRAYNI Mustapha</b> (ayant la procuration de DE SANTIS Fabrice), <b>ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, RIVET Lionel</b> (ayant la procuration de ASSFELD LAMAZE Christine), <b>HEYOB Olivier</b> (ayant la procuration de LE PIOUFF Lydie), <b>CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge</b> (ayant le procuration de BRETENOUX Patrick), <b>EZAROIL Fatima</b> (ayant la procuration de ERDEM Olivier), <b>BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette, GUEGUEN Marie, SIMONIN Hervé, FAVRET Régis, CARTIER Jimmy, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.</b>
<b><u>Etaient excusés :</u></b>	<b>AMMARI Christelle, SEGAULT Jean-François, PLANCHAIS Viviane, RADER Audrey-Helen, ROSSO Michel, CHENOT Bernard, BELLINASO Alain, DEPAILLAT Bernard, MANSION François, LE PIOUFF Lydie, ASSFELD LAMAZE Christine, DE SANTIS Fabrice, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, BRETENOUX Patrick, ERDEM Olivier, MANGEOT Etienne.</b>
<b><u>Avis de procuration :</u></b>	9 avis de procuration.
<b><u>Avis de suppléance :</u></b>	4 avis de suppléance.
<b><u>Secrétaire de séance :</u></b>	Lionel RIVET
<b><u>Nombre de présents :</u></b>	59
<b><u>Nombre de votants :</u></b>	68

REÇU EN PREFECTURE

le 12/04/2021

Application agréée E-legalite.com

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-31,

Le Président de la Communauté de Communes Terres Toulaises, après s'être assuré que d'une part, le comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et que d'autre part, il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures, certifie que les présents comptes de gestion concordent avec les écritures administratives de la Communauté de Communes Terres Toulaises (sous réserve de la dissolution et des transferts afférents du SIVU Eau de Sexey Velaine Aingray par le comptable public en 2021).

En conséquence, il invite le Conseil Communautaire à approuver les comptes de gestion 2020 relatifs aux budgets principal et annexes de la Communauté de Communes Terres Toulaises.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :**

- **Déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2020 par le comptable, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part et en conséquence approuve :**
  - o Le compte de gestion 2020 relatif au budget principal (70000) de la CC2T
  - o Le compte de gestion 2020 relatif au budget annexe des ordures ménagères TEOM (70002)
  - o Le compte de gestion 2020 relatif au budget annexe de l'assainissement (70001)
  - o Le compte de gestion 2020 relatif au budget annexe de l'Eau potable (70007)
  - o Le compte de gestion 2020 relatif au budget annexe de la mobilité (71000)
  - o Le compte de gestion 2020 relatif au budget annexe de la zone artisanale de Noviant (70003)
  - o Le compte de gestion 2020 relatif au budget annexe Aménagement et gestion du PITE (70006)

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
Fabrice CHARTREUX